Retrouvez tous nos services en ligne, 24h/24, 7j/7 sur :

www.pole-emploi.fr

Si vous souhaitez nous contacter:

3995 Service gratuit + prix appel





61 /CUT003

ASSOC POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PA 188 GRANDE RUE CHARLES DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE

Références à rappeler :

NOGENT SUR MARNE, le 10 Février 2021

N° SIRET:

850330259 00019

N° dossier :

09421P0007400

Concerne:

POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS ES

94130 NOGENT SUR MARNE

Objet : Notification d'attribution d'une aide à l'embauche d'un salarié en contrat unique d'insertion

Monsieur,

Vous nous avez adressé une demande d'aide pour l'embauche de MME FOURNAISE CAROLE SYLVIE en contrat unique d'insertion.

Par décision du 09/02/2021, votre demande d'aide a été acceptée au regard des éléments qui y sont mentionnés.

Les actions de formation prévues sont : Les actions d'accompagnement professionnel prévues sont : - Adaptation au poste de travail à l'initiativé de l'employeur - Aide à la prise de poste à l'initiative de l'employeur - Acquisition de nouvelles compétences à l'initiative de l'employeur

La période de prise en charge s'étend du 26/02/2021 au 25/02/2022, pour une durée hebdomadaire de prise en charge de 26 heures 0 minute et à un taux de prise en charge fixé par le préfet à 80 %.

Les sommes versées pourront faire l'objet d'un remboursement en cas de non-respect des engagements pris ou des exigences règlementaires rappelées dans la notice d'information.

Dans les deux mois suivant la présente notification, vous pouvez contester la décision concernée en exerçant :

- soit un recours gracieux auprès du directeur de l'agence;
- soit un recours hiérarchique auprès du directeur régional de Pôle emploi ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ces recours permettent de réexaminer votre situation, mais ne peuvent en aucun cas conduire à déroger à la réglementation applicable.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur d'agence



https://sylae.asp-public.fr

Système de Libre Accès aux Employeurs Gestion en ligne des informations relatives à vos contrats aidés

Vous avez signé le 09/02/2021 une demande d'aide et vous avez obtenu une décision d'attribution pour MME CAROLE SYLVIE FOURNAISE.

La Loi vous impose de justifier l'effectivité du contrat de travail.

SYLAé est à votre disposition pour le faire. Il facilite et fiabilise vos échanges avec l'ASP.

Les fonctionnalités à votre disposition...

- X Gestion des suivis d'activité pour les salariés en contrats aidés
- X Gestion des coordonnées bancaires pour le paiement des aides
- X Gestion des comptes utilisateurs SYLAé pour votre entreprise

Pour vous inscrire, il suffit de vous munir de votre SIRET et du code d'inscription ci-dessous.

PQFQ98F87L

L'ASP a mis à disposition des employeurs de contrats aidés, un site Internet SYLAé qui permet la saisie en ligne des suivis d'activité dans le cadre de l'Arrêté du Ministre du Travail en date du 8 avril 2016.

L'accès à SYLAé est totalement gratuit, vous saisissez vos suivis d'activité que vous imprimerez. Accompagnés des justificatifs habituels (bulletins de salaire de chacun de vos salariés), vous transmettrez le tout par voie postale à l'ASP.

Si vous disposez d'un certificat électronique ou si vous faîtes le choix de vous équiper d'un certificat électronique, alors vous pourrez signer vos saisies en ligne et vous n'aurez aucun élément à transmettre à l'ASP par voie postale.

Rendez-vous sur https://sylae.asp-public.fr et laissez-vous guider sur SYLAé!

(1) Pour vous accompagner...

L'équipe de support ASP est à votre disposition en composant le 0820.825.825 (0,15 € / mn).

Sont également à votre disposition une aide en ligne contextuelle ainsi qu'un tchat.

